il vote en sa faveur un crédit extraordinaire de 200 francs, en raison du déficit probable que le grand nombre de malades à secourir paraît devoir occasionner dans la caisse de cette société. Il consacre un excédent de douze cents francs au pavage des chemins ruraux, notamment de la ruelle Chuffart et du chemin de la Caillère.

Il arrête le budget primitif de 1899 et approuve les budgets respectifs du Bureau de bienfaisance, de l'Hospice, de l'Assistance médicale et de la Fabrique.

Il modifie certains chiffres de la police d'assurance des bâtiments communaux et met notamment à la charge de la commune l'assurance du mobilier des instituteurs et institutrices, logés dans les écoles.

Il donne un avis favorable à la demande de dispense de 28 jours formée par le sieur Mollet-Delboe Alexis.

Il désigne les chemins suivants comme devant faire l'objet d'un arrêté de reconnaissance : ruelle Chuffart sentier prolongeant ladite ruelle jusqu'au chemin des Quatre Cornettes, ruelle d'Anchin. Considérant que la commune de Templeuve a été oubliée lors de la répartition en 1894, de la première série du crédit de six millions inscrit au budget départemental pour l'amélioration des chemins d'intérêt commun, alors que la plupart des communes voisines en bénéficiaient, le Conseil décide qu'il y a lieu d'adresser un pressant appel à la sollicitude du Conseil général en vue de la répartition de la deuxième série, comportant une dépense de trois millions et signale les chemins d'intérêt commun 20 entre Templeuve et Louvil et 145 entre Templeuve et Genech comme étant dans un état particulièrement mauvais sur une longueur de 1500 mètres environ.

— *Avis aux cultivateurs.* — Aux termes de la loi du **9 avril 1898** ; Tout cultivateur de lin ou de chanvre qui veut bénéficier de la prime accordée par la loi doit en faire la déclaration à la mairie au plus tard le 1er juin de chaque année pour les cultures de lin et le 1er juillet pour les cultures de chanvre.

La prime n'est due qu'autant que la superficie cultivée en lin ou en chanvre est de huit ares au moins.

Les cultivateurs peuvent se présenter à la mairie dimanche prochain de neuf heures à onze heures et demie, pour faire les déclarations desdites cultures de lin ou de chanvre.

— *Fête vélocipédique.* — La société l'Union Vélocipédique Templeuvoise » organise pour le dimanche 5 juin, à deux heures très précises, sur la Grande-Place, un grand carrousel vélocipédique, avec le concours de la musique municipale.

1er prix, 60 fr.; 2e, 50 fr.; 3e, 36 fr.; 3e bis, un bon pour une paire de pneumatiques, une pompe et un nécessaire de réparations; 4e, 25 fr.; 5e, 12 fr.; 6e, pièce d'orfèvrerie. 7e, trois bouteilles de Champagne; 8e, très belle surprise; 9e, deux bouteilles de Champagne; 10e, belle surprise; 11e, une paire de cale-pieds; 12e, surprise.

BELGIQUE

Bruxelles. — *Le roi aux travaux maritimes d'Ostende.* — Le roi assistera, le 19 juin, à la cérémonie de la pose de la première pierre des travaux maritimes d'Ostende.

Le souverain sera accompagné du chef du cabinet, M. de Smet de Naeyer, et du ministre des travaux publics, M. De Bruyn.

La princesse Clémentine, qui a passé quelque temps auprès de sa sœur, l'archiduchesse Stéphanie, dans le Tyrol, est attendue à Bruxelles.

— *La mobilisation de l'armée.* — Un arrêté royal, revêtu de la signature de trois ministres, a paru au *Moniteur*, prescrivant des mesures nouvelles pour assurer le rappel des permissionnaires et des réservistes et la prompte mobilisation de l'armée, facilitée « par l'extension prise dans le pays par les voies ferrées et notamment par les chemins de fer vicinaux. »

Un député socialiste poursuivi pour attaque nocturne. — On annonce, écrit-on à la *Chronique*, que le député Brenez et ses partisans, qui ont attaqué la nuit, pendant la période électorale, un afficheur catholique, seront poursuivis. Une enquête est ouverte par ordre du parquet et l'affaire serait, dit-on, très grave.

Mons. — *Un drame dans un charbonnage.* — Un porion du charbonnage de Sacré-Madame a été assommé la nuit de vendredi à samedi, et son état est excessivement grave. Voici les faits :

Le porion Van avait fait des observations à un hiercheur, Edouard Piron, qu'il avait trouvé endormi.

Edouard Piron et ses deux frères, s'armant de leur lampe, en frappèrent Van au moment de la descente.

Le malheureux porion tomba baigné de sang et les trois brutes s'acharnèrent sur lui.

L'état du porion Van est très grave et l'on croit qu'il ne passera pas la nuit.

Anvers. — *Une colossale escroquerie.* — La police anversoise est à la recherche d'une femme qui est parvenue à commettre, à Anvers, une série d'escroqueries d'effets de toutes sortes et de bijoux de près d'une valeur de 100,000 francs.

M. Ortegat, juge d'instruction, est chargé de l'enquête; toutes les victimes de cette intelligente personne ont été entendues et ont expliqué avec quelles facilités cette femme leur a extorqué toutes sortes de marchandises.

Frameries. — *La remonte des cadavres.* — On est parvenu, la nuit de vendredi à samedi, à retirer du fond les cadavres des nommés Georges Thauvoyes, François Hutté, porion, et Joseph Bouchon ; il a été procédé de suite à l'inhumation.

Les autres cadavres sont probablement remontés maintenant.

La Louvière. — *Une religieuse lâchement attaquée.* — La supérieure des religieuses de Saint-Vaast (La Louvière) a été lâchement attaquée, hier soir, par trois individus, restés inconnus, en revenant de La Louvière. Après avoir dépouillé leur victime, les vauriens la rouèrent de coups et l'injurièrent.

Aux cris de la victime, des personnes accoururent; les bandits prirent la fuite

Sœur Gabrielle, dont les vêtements étaient en lambeaux, avait reçu des blessures à la main et à la tête.

La gendarmerie de La Louvière, après une enquête minutieuse, est parvenue à connaître les coupables.

Un des coupables a été arrêté mercredi matin par la gendarmerie et conduit à la prison de Mons. C'est un nommé Julien Caucheteur, ouvrier à la Louvière, âgé de 18 ans. Il a fait des aveux complets.

Sœur Gabrielle est âgée d'une cinquantaine d'années et est originaire de Frasnes-lez Buissenal.

Tournai. — *Un enfant martyr à Saint-Léger.* — *Audience du tribunal correctionnel.* — Un journalier, Félix Cailleaux et sa femme, Marie Séculier, habitant Saint-Léger, ont comparu samedi devant le tribunal correctionnel de Tournai sous l'inculpation de mauvais traitements infligés à leur enfant, Alphonse, âgé de sept ans.

Ce petit, qui avait été placé chez ses beaux-parents de Cailleaux, fut rendu à ses parents parce que ceux-ci ne payaient pas. Autant le garçon avait été soigné chez ses grands parents, autant il fut maltraité par ses père et mère. Il était frappé, battu souvent à coups de poing, de pied et de bâton. Il eut le lobe de l'oreille déchiré et dut parfois aller coucher dans l'étable de la chèvre. On le faisait se mettre à genoux sur les pointes de ses sabots, les bras en croix; on le privait même aussi de souper.

Une nuit de janvier, son père le fit lever et marcher tout nu, malgré le froid, devant lui dans la cour, pendant qu'il le rouait de coups.

Bien des fois le petit dut se réfugier chez des voisins et y passer des nuits. Il avait naturellement très peur de retourner chez lui parce qu'il savait, lorsqu'il y rentrait, les durs traitements qu'il aurait dû subir.

En un mot, le petit être, chétif, malingre, était en butte aux cruautés sans nom que lui faisaient endurer les auteurs de ses jours.

Lorsque M. le docteur Warocquier procéda à une visite corporelle de l'enfant, celui ci était couvert de plaies et de cicatrices.

Le père nie avoir maltraité son fils; il explique les meurtrissures en disant qu'il était tombé d'une échelle, que s'il l'a frappé parfois, c'était pour le corriger, car l'enfant est vicieux et méchant.

Le tribunal a condamné Cailleaux à 40 jours de prison et son épouse conditionnellement à 20 jours.

Tournai. — *Les bourses d'étude.* — Un arrêté royal, en date du 19 mai 1898, fixe comme suit le nombre et le taux des bourses à conférer sur les revenus de la fondation Nicolas Duchambge :

1re catégorie : Six bourses de 600 francs et une de 400 fr. ;

2e catégorie : Trois bourses de 500 francs dont le taux sera réduit de moitié lorsque les titulaires feront leurs humanités comme externes dans la localité habitée par leurs parents, ou lorsque, dans les cas prévus par le fondateur, elles seront conférées pour l'apprentissage de métiers ;

3e catégorie : quatre bourses de 200 francs.

4e catégorie : une bourse de 400 francs.

Le même arrêté porte que « sont appelés à la jouissance de cette dernière bourse, pour les études que le fondateur a eues en vue : les Tournaisiens et de préférence ceux qui joindront à cette qualité celle de parent du fondateur et, à défaut des uns et des autres, les jeunes gens belges en général ».

Mouscron. — *Les trains spéciaux à l'occasion des fêtes de la Pentecôte.* — Voici les heures d'arrivée à Mouscron et de départ de cette ville, des trains spéciaux organisés pour les journées de dimanche et lundi :

Dimanche 29 : matin, arrivée des trains de : Roubaix, 5 h. 46; Lille, 6 h. 17; Courtrai, 6 h. 26; Courtrai, 8 h. 31 Lille, 8 h. 36; Gand Sud, 10 h. 49. — Soir : Lille, 8 h. 23 et 10 h. 12. Départ de Mouscron le matin pour les destinations suivantes ; Gand-Sud, 5 h. 47 : Tournai, 6 h. 32 : Aveighem, 8 h. 44 ; Lille, 9 h. 56. — Soir : Lille, 8 h. 58 et 10 h. 24.

Lundi 30 mai. Matin. Arrivée des trains de : Roubaix, 5 h. 26; Courtrai, 6 h. 26; Courtrai, 8 h. 31; Lille, 8 h. 36; Gand-Sud, 10 h. 49; soir, 4 h. 47. Aveighem, 5 h. 41; Gand Sud, 5 h. 19; Tournai, 5 h. 22. Lille, 7 h. 42 et 8 h. 23 ; Gand-Sud, 8 h. 41; Tournai, 9 h.; Lille, 10 h. 12.

Départ de Mouscron pour les stations suivantes : Matin : Gand-Sud, 5 h. 47 ; Tournai, 6 h. 32 ; Aveighem, 8 h. 44 ; Lille, 9 h. 56. — Soir : Gand-Sud, 2 heures ; Aveighem, 2 h. 40 ; Lille, 5 h. 28. 5 h. 43 ; Lille, 8 h. 49 et 8 h. 58 ; Tournai, 9 h. 12 et Lille, 10 h. 24.

LES PROPOS DE ROSALIE

Manière de servir les vieux poulets. — Ragoût de poulet au vin blanc. — Beignets économiques. — Les briquettes au poussier de charbon. — Manière de laver les robes en foulard.

Il faut, mes chères nièces, que je vous raconte aujourd'hui un ingénieux procédé que j'ai vu employé par une cuisinière pour servir comme rôti un vieux poulet gras, mais qui m'eût, à moi, paru trop dur pour la broche. Eh bien ! je dois vous déclarer qu'après une très simple petite opération, j'ai été étonnée quand il est arrivé bien doré sur la table, de le trouver tendre, succulent, exquis.

A cette époque de l'année où les poulets nouveaux sont encore rares voilà, certes, un secret qui vous rendra, j'en suis certaine, de grands services.

Rien de moins compliqué du reste. Vous mettez de l'eau avec un peu de sel dans le pot où vous faites le bouillon; quand l'eau bout, vous y plongez votre poulet, vidé, dressé prêt à être rôti, vous le laissez cuire ainsi pendant une heure : vous le ressortez alors, vous l'embrochez et le faites rôtir soit au feu, soit au four. Vous l'arrosez souvent et quand il est cuit et bien doré, vous le servez sur un lit de cresson.

Le poulet sera tendre et savoureux comme un poulet jeune. Il est bien entendu que cela ne saurait s'appliquer à de vieux coqs, ou à des poules de dix ans, mais à des poulets trop durs pour la broche.

**

Voici une autre manière d'accommoder les poulets vieux, qui est vraiment délicieuse. Vous coupez une poule ou un poulet en morceaux, vous les mettez dans une grande casserole en cuivre avec un morceau de beurre frais, un quart de jambon coupé en dés, gras et maigre, un gros ris de veau coupé en morceaux.

Vous faites revenir doucement, jusqu'à ce que le tout soit d'un beau blond, vous ajoutez deux cuillerées de farine que vous laissez prendre une couleur dorée, puis vous mouillez avec trois verres d'eau et un demi-litre de vin blanc sec. Vous salez modérément, à cause du jambon, vous poivrez, vous ajoutez une demi-livre de champignons blancs et un bouquet garni. Vous couvrez en mettant sous le couvercle une feuille de papier blanc, et vous laissez cuire à feu très doux pendant quatre ou cinq heures, suivant que votre volaille était plus ou moins dure.

Vous servez entouré de croûtons de pain frit.

C'est un plat qui peut s'offrir quand on a du monde, c'est une excellente entrée qui a toujours du succès.

**

Je vais donner comme friandise une recette de beignets très économique, puisqu'il ne vous faudra pour obtenir une jolie assiette d'une quinzaine de beignets, que les quatre choses suivantes : une grosse pomme de terre, une poignée de farine, un œuf et deux cuillerées à bouche de sucre en poudre.

Votre pomme de terre étant cuite à l'eau, vous la pelez et l'écrasez aussi bien que possible, vous mettez cette purée dans un saladier avec trois cuillerées de farine vous travaillez bien la pâte, avec la main, puis vous ajoutez un œuf entier, deux cuillerées de sucre en poudre, une pincée de sel et une cuillerée à café de levure de bière. Vous laissez reposer le tout pendant quatre heures, puis vous faites frire en pleine graisse par cuillerée. Vous le voyez, ce n'est pas coûteux et c'est une excellente friandise.

**

Comme pendant aux beignets économiques, voici un excellent procédé pour utiliser d'une façon très pratique les restes du charbon de terre autrement dit le poussier.

Mettez dans un seau deux tiers de poussier et un tiers de terre glaise, vous mouillez et vous remuez jusqu'à ce que cela forme une pâte. Vous prenez cette pâte et avec vos deux mains vous en faites des boulets que vous laissez sécher au soleil; vous mettez ensuite ces boulets dans un endroit sec, au grenier par exemple, et l'hiver vous vous en servez comme de briquettes. Ces boulets entretiennent le feu très longtemps. Il faut avoir soin de bien mêler la pâte, de façon à ce que la terre glaise et le poussier soient bien unis.

Très économique, n'est-ce pas, cette recette? et si on ne veut point utiliser pour soi les débris de charbon, que de familles pauvres seront heureuses de pouvoir avec ces menues poussières, se préparer des briquettes pour l'hiver, c'est une offrande qui ne coûte rien aux riches et qui peut soulager bien des malheureux.

**

Terminons par un petit conseil utile, sur la manière de laver les robes de foulard, plusieurs d'entre vous me réclamant une bonne recette à ce sujet.

Il y a des quantités de procédés, chaque ménagère a le sien, cependant en voici deux qui me paraissent très bons, c'est, du reste, ceux dont je me suis toujours servie avec avantage pour mon usage personnel :

1° Vous faites un bain tiède d'eau de son : vous lavez le foulard dans cette eau, en le frottant doucement, vous le rincez à l'eau fraîche, l'étendez à l'ombre et le repassez demi sec ;

2° Vous préparez un bain avec les ingrédients suivants :

Eau de pluie..........	1 litre
Alcool..............	30 grammes
Ammoniaque..........	10 —

Vous mettez tremper l'étoffe dans ce bain pendant quinze minutes puis vous la frottez doucement et vous la rincez en in à l'eau claire pour l'étendre à l'ombre et la repasser humide.

Les proportions sus-indiquées se doublent, triplent, etc., suivant la quantité d'étoffe que l'on a à nettoyer.

Pas bien difficile, comme vous le voyez.

Tante ROSALIE.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du samedi 28 mai. — Elvire Laureyns, rue de Flandre, 124. — Adèle Spitaels, rue des Fondeurs, cour Chopart, 12. — Julie Van Meurs, rue des Longues-Haies, cour Decaux, 3. — Ernest Sourmais, rue de Lannoy, cour Boyaval, 15. — Fernand Allart, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Sinsoilliez, 3. — Jeanne Samain, rue Bernard, cour Vheghe, 17. — Marie Lecrauwaet, rue Watt, cour Six, 11. — Ferdinand Gadenne, rue de l'Alma, cour Bény, 3. — François Houfflin, rue de Lille, cour veuve Motte-Degand, 5. — Victorine Verhaeghe, rue de Jemmappes, 9. — Philippe Deleu, rue d'Alger (dans une baraque).

Mariages. — Constantin Geirnaert, 21 ans, mécanicien, rue Delezenne, 7, et Maria Mortier, 21 ans, soigneuse, rue de la Balance, cour Lefebvre, 1. — Joseph Verbraecken, 21 ans, teinturier, rue Watt, 6, et Joséphine Chalo, 21 ans, doubleuse, rue de Jemmappes, cour Vromant, 1. — Paul Loge, 22 ans, teinturier, rue de Jemmappes, cour Vromant, , et Désirée Quenneville, 22 ans, ménagère, id. — Victor Vandenbroucke, 22 ans, magasinier, rue Daubenton, 25, et Hortense Gillens, 22 ans piqurière, rue du Fresnoy, 59.

Désiré Wateau, 34 ans, fileur, Grande-Rue, 43, et Sylvanie David, 23 ans, ménagère, Grande-Rue, 43. — Henri Dhondt 25 ans, danbeur, rue du Moulin, cour Loridant, 3, et Hortense Deneu, 17 ans, tisserande, rue du Moulin, cour Loridant, 4. — Frédéric Dettmaring, 27 ans, dessinateur, rue de la Redoute, 60, et Cara Davrain, 25 ans, repasseuse, rue de Rome, 56. — Julien Delecluse, 25 ans, employé de commerce, rue de l'Abattoir, 18, et Anna Duhamel, 19 ans, sans profession, rue Pellart, 16.

Théophile Coene, 21 ans, liseur, rue Pierre-de-Roubaix, 109, et Marie Bonckenoogh, 20 ans, dévideuse, rue Franklin, 156. — Cyrille Detollenaere, 18 ans, tisserand, rue Newton, cour Couteau, 10, et Rosalie Franceus, 25 ans, bobineuse, rue Paul-Bert, 32. — Oscar Lahousse, 26 ans, tisserand, rue de Tourcoing, 84, et Marie Callewaert, 22 ans, bobineuse, rue de la Vigne, cour Damerval, 1. — Léonard Fafchamps, 23 ans, rattacheur, rue de Wagram, 20, et Jeannette Fagneray, 21 ans, lessiveuse, id.

Déclarations de décès. — Edouard Delepine, 63 ans, rue du Cartigny, 157. — Françoise Lorange, 68 ans, rue Meissonnier, 3. — Marie Vallez, 3 mois, rue Choiseul, cour Mulliez, 1. — Adelaïde Krabansky, 8 ans, rue Inkermann, 175. — Louis Loridant, 75 ans, rue Blanchemaille. — Louis Capron, 91 ans, hospice civil. — Sophie Lenfant, 43 ans, rue St-Laurent, impasse St-François, 3. — Julien Van Schayk, 1 mois, rue Cugnot, 10. — Mort-né, un.

FLERS. — Déclaration de naissance du 22 au 29 mai. — Jules Fromentel, Place. — Publications de mariages. — René Châtelet, 25 ans, teinturier et Pauline Jouveneaux, 24 ans, épailleuse. — Henri Soufflet, 24 ans, tulliste, à Lille et Clémence Leclercq, 24 ans, passementière à Flers. — Déclaration de décès. — Marcel Degroote, au moulin Delemarre.

ANNAPPES. — Déclarations de naissances du 22 au 29 mai. — Paul Otto, rue de Lannoy. — Norbert Chantraine, rue de Lille.

ASCQ. — Déclarations de naissances du 22 au 29 mai. — Néant. — Déclaration de décès. — Adelaïde Hochez, 57 ans, ménagère, rue Carnot.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 28 mai. — Germaine Decubre, rue du Virolois. — Eléonore Mengels, rue Dupuytren. — Marceau Desrumaux, rue de la Blanche-Porte. — Albert Gardinal, Marie Herman et Joseph Wastyn, à la Maternité. — Pauline Vandenberghe, rue Auber. — Marie Duquesnoy, rue des Ursulines. — Joseph Vervaeke, rue de Neuville. — Léon David, rue de Varsovie. — Déclarations de décès. — Berthe Galois, 22 ans 2 mois, servante, rue Nationale, 122. — Marie Lorthiois, 54 ans, 2 mois, ménagère, rue de la Blanche-Porte. — Delphin Pottier, 70 ans 11 mois, sans profession, rue de Lille, 121. — Sophie Dutha, 71 ans 2 mois, ménagère, rue Phalempins, 12. — Virginie Vanonacker, 63 ans 2 mois, ménagère, rue des Phalempins, 1.

Publications de mariages. — Albert Roussel, 23 ans, employé d'octroi et Marie Seys, 23 ans, dévideuse. — Jules Delmotte, 27 ans, employé d'octroi et Félicie Dhalluin, 23 ans, tisserande. — Martial Coppens, 25 ans, tisserand et Alphonsine Desfrennes, 22 ans, soigneuse. — Emile Haquette, 26 ans, cultivateur et Louise Dhalluin, 20 ans, cultivatrice. — Emile Torck, 24 ans, sans profession et Jeanne Lefranchois, 23 ans, [illegible]. — Henri Balois, 24 ans, piqueur de cartons et Flore Leve[illegible]le, 21 ans, sans profession. — Florent Vander[illegible], tisserand et Elodie Vanhoutte, 22 ans, doubleuse. — Louis Lelard, 25 ans, instituteur et Marie Pellerin 23 ans, couturière.

Ernest Thomas, 21 ans, rattacheur et Célina Potier, 20 ans, rattacheuse. — Alexis Monvoisin, 27 ans, pharmacien et Jeanne Unselt, 24 ans, sans profession. — Alphonse Rigaux, 23 ans, magasinier et Pauline Florin, 38 ans, journalière. — Emile Dumont, 29 ans, employé et Marie Cornille, 25 ans, sans profession. — Adolphe Carlier, 29 ans, tisserand et Marie Debyser, 18 ans, journalière. — Camille Deschaut, 28 ans, débourreur et Berthe Baty, 23 ans, rattacheuse. — Fleurisse Dounais, 46 ans, trieur et Adeline Duhamel, 50 ans, cabaretière. — Alphonse Lebrecht, 34 ans, tisserand et Marie Debouvries, 27 ans, bambrocheuse.

Remi Delavie, jardinier, et Césarine Broutin, servante. — Emile Lemaire, 28 ans, doubleur, et Mathilde Gobert, 17 ans, doubleuse. — Augeste Vanhoorde, 22 ans, mécanicien, et Emma Looteus, 25 ans, journalière. — Louis Jacques, entrepreneur, et Esther Vanderbeke, sans profession. — Victor Fraeyman, 20 ans, plafonneur, et Emma Ackermans, 27 ans, couturière. — Paul Catteau, 25 ans, employé de commerce, et Valérie Pollet, 28 ans, sans profession. — Henri Croes, 23 ans, peigneur, et Hélène Adins, 22 peigneuse.

Mariage. — Alphonse Dassonville, 22 ans, jardinier, et Marie Willay, 33 ans, gouvernante.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 28 mai. — Andréa Vanderheeren, Colbras. — Zoé Vervaeke, Mont. — Henri Declercq, rue de la Procession. — Déclarations de décès. — Virginie Farret, 67 ans, Colbras. — Joseph Mourice, 1 mois, cour Sorchet. Auguste Vanneste, 60 ans, rue de la Pannerie.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 24 mai. — Marie Steux, Congo. — Marie Vanmeenen, Breuil.

MOUVAUX. — Déclarations de naissances du 9 au 25 mai. — Suzanne Leclercq, les Bonnets. — Jean Camier, les Duriez. — Germaine Demettre, la Croix Bouillette. — Delphin Delannoy, la Place. — Elie Terryn, la Motte. — Suzanne Bary, rue Gambetta. — Théodore Decottignies, la Chapelle. — Emile Dhallain, rue Gambetta.

Mariages. — Rodolphe Ménart, 32 ans, débourreur, et Caroline Vendrisse, 36 ans, bobineuse.

Déclarations de décès. — Léonie Bayart, 15 mois 4 jours, les Bonnets. — Alfred Terein, 27 ans 5 mois, rue Gambetta. — Jean Camier, 4 jours, les Duriez. — Gustave Dencre, 11 mois 23 jours, rue Carnot. — Adolphe Nicaise, 1 mois 9 jours, rue Jean Bart.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Rappel des concours du lundi 30 mai :

Fédération Roubaisienne. — Clermont, donné au siège de la société le « Bon Ecaille », chez M. Bruyneel, cabaretier, angle des rues de l'Epeule et du Grand-Chemin.

L'Union Fraternelle organise son concours de Clermont chez M. Samain, cabaretier, rue de Flandre.

— L'Union Fraternelle donne son concours sur Chantilly, au siège de la société Le Pigeon Roux, chez M. J.-B. Baert, rue de la Chaussée.

— L'Avenir du Tilleul organise un concours sur Chantilly, chez M. Boreze, rue de Lannoy. A chacun de ces concours il y aura 100 francs de prix d'honneur et un régulateur.

— La Fédération du Centre donne son concours sur Clermont chez M. Lepers, cabaretier, place de Croix.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 29 mai, on battra à Pottes (Belgique), un 21 mort contre Oscar Savary, de Roubaix. Mise au parc à 5 heures précises.

— Lundi 30 mai, rendage chez Oscar Savary de la partie contre Louis Mathon, la première paire est citée pour 20 fr., le terrible petit gris Savary contre le bon bleu de Mathon. Mise au parc à 6 heures précises.

WASQUEHAL. — Un grand concours de coqs aura lieu, le lundi de la Pentecôte, à l'estaminet du Noir-Bonnet, à Wasquehal. Douze sociétés se disputeront les six prix de 20 francs. Le tirage au sort aura lieu à cinq heures du soir ; le concours commencera ensuite.

JEU DE BOULES A LA PLATINE

WASQUEHAL. — C'est dimanche 29 mai qu'aura lieu, au Noir Bonnet, le grand jeu de boules à la platine. 300 francs de prix en espèces; la mise est de 50 cent. L'inscription se fera de 8 h. du matin à 8 h. 1/2 du soir.

TIR A LA CARABINE

WASQUEHAL. — Un grand concours de tir à la carabine Flobert est ouvert chez M. Louis Lagache, estaminet Ste-Marthe, place de l'Eglise, à Wasquehal. 250 francs de prix sont offerts. La mise est de 60 cent. La distance du tir est de 12 mètres et est ouvert dès 9 heures du matin. Le règlement est envoyé à tous les amateurs qui en feront la demande. La clôture du concours sera annoncée ultérieurement.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alf. Reboux, Grande-Rue, 71, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.

Imp. Alfred Reboux, Grande-Rue, 71, Roubaix.

Toute personne non assurée sur la vie ou assurée à une Compagnie quelconque peut économiser 50 0/0 environ, en s'adressant à la

Réserve Mutuelle des E.-U.

Directeur Régional, M. Louis EYDT, 1, Place du Temple, 1, LILLE

Annonces Légales

Etude de Me MAILLARD, avocat-agréé à Tourcoing

Modification de Société

D'un acte sous-seings privés en date à Tourcoing du 1er février 1898, enregistré à Tourcoing, le 6 avril 1898, no 66, par le receveur Fichet qui a perçu 5 fr. pour droits et décimes, déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Tourcoing et au Greffe de la Justice de Paix du canton Nord-Est de Tourcoing, suivant actes du 5 Mai 1898, il appert :

Que Mme veuve COUVREUR a exercé la faculté qu'elle s'était réservée dans l'acte du 30 Avril 1894 constitutif de la société

Vve Hri COUVREUR & DEBEUF

et a introduit dans cette société son fils M. Emile COUVREUR comme associé gérant.

Qu'en conséquence en date du 20 novembre 1897, la société Veuve Henri COUVREUR et DEBEUF est composée de Mme Sylvie GAU veuve Henri COUVREUR, M. Victor DEBEUF et M. Emile COUVREUR ayant chacun des droits égaux de gestion et d'administration et pouvant user également de la signature sociale.

Que le capital social est fixé à la somme de 7.000 fr., qui seront versés, savoir :

2,500 fr. par Mme Veuve COUVREUR ;

2.500 fr. par M. Victor DEBEUF ;

2 000 fr. par M. Emile COUVREUR ;

Qu'en cas de décès de M. Emile COUVREUR la société continuera avec sa veuve qui sera associée gérant avec des droits de gestion et d'administration égaux à ceux de son mari, sauf la faculté qui lui est accordée de se retirer de la société à charge par elle d'en exprimer la volonté dans les trois mois du décès.

L'acte du 30 avril 1894 continuera à recevoir son application dans toutes ses dispositions qui ne sont pas contraires à l'acte du 1er février 1898.

Pour extrait conforme,
Victor DEBEUF.
35497 1 Emile COUVREUR.

Immeubles à vendre

Etude de Me Eugène DU CELLIER, notaire à Taintegnies.

Flobecq, Everbecq, Lessines

Mardi 28 Juin 1898, à 2 heures après-midi, au prétoire de la Justice de Paix à Antoing, en présence de M. le Juge de Paix du canton d'Antoing, le notaire DU CELLIER de Taintignies exposera en vente publique, en un seul recours, pour sortir d'indivision :

1°

LA MAGNIFIQUE

PROPRIÉTÉ DE LA LOUVIÈRE

à FLOBECQ et EVERBECQ

comprenant en bois, sapinières, prairies, fermes et terres labourables 223 hectares 26 ares 05 centiares.

Ce bien sera exposé en 3 lots avec faculté de cumul.

2°

1 hectare 26 ares 70 centiares

de

TERRE Labourable ET PRAIRIE

A LESSINES

Section C, nos 220d, 221d, 222, 851 et 866.

S'adresser pour tous renseignements en l'étude dudit notaire DU CELLIER et pour visiter la propriété à M. Antoine Schilders, garde à Flobecq. 35483d

Appartements & Chambres A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours : un franc, quinze jours : deux francs, un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » soir et matin.

Ch. garnies, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tourcoing.
Ch. garnies, 18, rue de Lorraine.
Ch. garnies, rue du Collège, 145.
Chambres, 58, rue du Caroir.
Chambre garnie, rue Bernard, 148
Ch. avec cabinet garnis, rue Fosse-aux-Chênes, 96.
Ch. garnie, rue d'Inkermann, 12.
Ch. garnies ou non, rue de Tourcoing, 34
Chambres garnies, rue Drouot, 21
Ch. garnie ou non, 115, rue St-Jean.
Quartier, 21, rue de l'Epeule.
Chambre, 34, boulev. Montesquieu.
Quartier, 18, boulev. Montesquieu.
Ch. garnies, coin des rues du Bassin et Grande-Rue.
Ch. garnie, r. Tourcoing, 56 et 56bis

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

Maison de Paris recherche **REPRÉSENTANT A ROUBAIX** pour achat de tissus lainages. — Ecrire A. T. L., poste restante, place de la Bourse, Paris 44538

REPRÉSENTATION Un homme capable, possédant références de 1er ordre, désire représenter filature de laines pour l'Autriche, le cas échéant seulement pour la Bohême et la Moravie. Ecrire à M. Ernet Schlejbar, Kgl. Weinberge, Jungmannstrasse, 878, (Bohême). 35368—44544

AGENCES de maisons de 1er ordre demandées par deux hommes énergiques. Bonne clientèle et bureau central à Manchester. S'ad. à Box 62, Wheeler's Advertising Office, Manchester. 4476

AVIS DIVERS

Cie DU GAZ DE ROUBAIX

POUR L'ECLAIRAGE

le Chauffage et la Force motrice

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant **20 à 21 0/0 d'azote. 28 fr.** les 100 kilogs. Par quantité supérieure à 1.000 kilogs le prix est réduit à **27 fr.** Paiement comptant.

Cendres de coke pour calorifères, **30 centimes** l hectolitre.

Cendres pour fabrication du mortier et allées de jardin **10 centimes** l hectolitre.

Mâchefers de première qualité, à enlever à l'usine à gaz de Roubaix. Le chariot à 2 chevaux, 0,50 ; à 1 cheval, 0,25.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix 34495—44467

ASTHME - OPPRESSION

Les Cigarettes Indiennes de Grimault et Cie sont le remède le plus efficace connu contre l'*Asthme*, l'*Oppression*, le *Catarrhe*, et pour faciliter l'*Expectoration*.

Dépôt : Toutes Pharmacies.

LE GAZ A LA PORTÉE DE TOUS

C'est une heureuse innovation dans l'économie domestique que le compteur permettant de payer son gaz à mesure des besoins, et moyennant une légère surélévation de prix, de jouir de la gratuité de l'installation.

Pour assurer le parfait fonctionnement de ce compteur il suffit : 1° de mettre la clef de la boîte du mécanisme dans la position indiquée pour recevoir une pièce de 0.10 c. **française sans défaut**, *(cette pièce doit entrer sans effort); 2° de tourner la clef pour faire tomber la pièce dans la caisse; 3° de répéter cette opération chaque fois que l'on veut mettre une pièce; 4° de ne jamais mettre plus de 9 pièces consécutivement c'est-à-dire de ne pas dépasser le chiffre neuf du cadran des sous. A ce moment un petit volet se ferme.*

Fabrique de Meubles & Sièges

MAISON DELMOTTE-WERNER

LILLE, 10, Rue Faidherbe, 10, LILLE

ATELIER SPÉCIAL de

TENTURES - RIDEAUX - TAPIS

Travail soigné. -- Prix modérés

MAGASINS LES MIEUX ASSORTIS DE LA RÉGION

Téléphone n° 965

A LA TOUR EIFFEL

Chaînes argent, 2 fr. 50
REMONTOIR ARGENT, 13 fr.
Remontoirs or, argent, métal, 4 à 4000 francs, garantis 2 à 25 ans
22 fr. MONTRE argent, cuvette argent, cylindre, 10 rubis, garantie 4 ans.
G. VOUILLARMET
Fabricant d'Horlogerie
Ex-président de la Société des Horlogers
85, Rue Battant, à Besançon (Doubs).
Envoi gratis et franco CATALOGUE et DESSINS
Montre nickel 4 fr.; acier 7 fr.; argent 11 fr. 27844

MAISON L. MANCEL

FONDÉE EN 1868

2, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, 2

Seule maison spéciale de LILLE

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE LA RÉGION

Réellement en magasin **40 à 50 PIANOS** en palissandre, verni, ciré et frisé, ou bois noir, d'*Erard, Pleyel, Elcke, Mussard, Klein*, etc.

10 à 12 Harmoniums *Alexandre, Richard*, etc., de 1 jeu à 5 jeux 1/2

Vente, Echange, Location, Accords, Réparations

L'Association Mercantile

(FONDÉE EN 1853)

Hommes d'affaires tenez-vous à **économiser le temps et l'argent**, et voulez-vous entreprendre **une bonne affaire** ou bien **manquer la meilleure des occasions de votre vie ?** Ecrivez pour recevoir les prospetus et attestations.

BENNETTS (Propriétaires)

61 1/2, Fore street Moorgate, London, E.C.

ayant des agents et des correspondants dans le monde entier

Adresse télégraphique : BENNETTS ASSOCIATION, LONDON

ON CORRESPOND EN TOUTES LANGUES

ÉMULSION ROYALE

le plus parfait des Régénérateurs

pour la **recoloration** et la **régénération** de la **chevelure**

Se trouve chez Messieurs les Coiffeurs-parfumeurs

2 fr. - PRIX DU FLACON - 2 fr.

Seul dépositaire L. HAVET, 1, rue des Lignes, Roubaix (Nord)

PLUS DE MAUX DE DENTS !

GRAND PRIX Ex. Int. Lyon 1894. HORS CONCOURS Ex. Int. Bordeaux 1895 MEMBRE DU JURY

PAR L'EMPLOI DES

DENTIFRICES

Élixir, Poudre et Pâte

DES RR. PP. **BÉNÉDICTINS**

de l'**Abbaye de Soulac**

Dom **MAQUELONNE**, Prieur

Inventé en l'an **1373** par le Prieur P. BOURSAUD

Vente en Gros : **SEGUIN, BORDEAUX**

MAISON FONDÉE EN 1807

EXIGER LA SIGNATURE DU PRIEUR *Dom Maguelonne*

VENTE DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES, PHARMACIES ET DROGUERIES.

MAISON à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

EXTRAORDINAIRE !!! 158

23 F 90 — 29 F 90

les roues en sont caoutchoutées !

GALERIES LILLOISES 45.47.49 Rue Nationale LILLE

ANÉMIE - CONVALESCENCE - MALADIE des OS - PERTE de l'APPÉTIT et des FORCES

VIN DE VIAL

Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande

Aliment physiologique complet

Parfaitement dosé et assimilable, le *Vin de Vial* assure la prompte guérison et procure une amélioration immédiate dans les cas d'épuisement nerveux et dans tous les états pathologiques qui en dérivent.

Un verre à liqueur avant chaque repas complète la nutrition insuffisante des malades et des convalescents.

PHARMACIE VIAL, Rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes Pharmacies.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur

à **3,10** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	A TOURCOING
Rue du Bois, 13.	Rue de l'Hôtel-de-Ville 10;
Rue de l'Industrie, 2.	Rue de Gand, 91;
Rue Pierre-de-Roubaix, 154.	Rue du Tilleul, 16 ; Dennoncy;
Rue Pierre-de-Roubaix, 33	Rue de Roubaix, 55 ; Deroy.
Rue de Tourcoing, 135.	Rue du Midi, 26
Rue du Tilleul, 167	**A CROIX**
Boulevard de Strasbourg, 136.	Epicerie du Cadran d'Or à la Croix-Blanche
Rue d'Alsace, 34.	Rue de la Gare, chez M. Duvivier
Rue du Collège, 49	**A WATTRELOS**
Rue de la Halle, 7.	Salembier-Holleboeq, r. Carnot.
Rue Notre-Dame, 37	A Lys-lez-Lannoy
Rue de la Chaussée, 1	Wallays, rue du Bois.
Rue Turgot, 68.	**A LILLE**
Rue d'Isly ... Saint-Cost...	Rue Esquermoise, 18.
Place de la Gare, 130	**A BOULOGNE-SUR-MER**
Rue du Fort, 50.	Rue de la Lampe, 31.
Rue de Naples, 47.	**A CALAIS**
Rue du Caroir, 55.	Rue Lafayette, 68.
Rue du Collège, 33	Rue des Boucheries, 3.
Boulevard de Beaurepaire, 172	**A WIMEREUX**
Rue de Lille, 172.	Prévost-Malahieu, près de l'église.
Rue Blanchemaille, 107.	A PARIS — Rue Vivienne, 25
Rue d'Inkermann, 63.	
Rue de la Fosse-aux-Chênes, 58	
Rue d'Italie, 3.	
Rue Choiseul, 28.	
Rue du Tilleul, 123.	

BEURRE SALÉ en mottes de 2 kilos **2.80**

L'UNION GÉNÉRALE DU NORD

Capital social : DEUX MILLIONS

ASSURANCES contre l'INCENDIE à PRIMES FIXES

COMPAGNIE LOCALE

35-37, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ, LILLE

Administrateurs : ACHILLE WIBAUX, de la maison Désiré Wibaux-Florin, filateur de coton à Roubaix, Président, SCALABRE-DELCOUR, filateur de laine et vice-président de la Chambre de commerce de Tourcoing; LORENT-LESCORNEZ, filateur de lin à Hellemmes-lès-Lille; EDOUARD MAS-FAUCHEUR, négociant en toiles et ex-juge au Tribunal de commerce à Lille; HERBAUX-HASSEBROUCQ, membre du Tribunal de commerce et manufacturier à Tourcoing.

Censeurs : C. COURTOY, ancien directeur du Comptoir de Change du Nord, propriétaire à Lille; LEROUX-LAMOURETTE, manufacturier à Tourcoing.

Directeur-Général : MAXIME MEUNIER, à Lille.

Agents Généraux, à Roubaix BAYART et VACHON, 45, rue de la Gare.

La Compagnie a son siège à Lille, ce qui offre une grande facilité pour traiter avec elle. Elle invite toutes les personnes qui pensent qu'il faut favoriser les choses de son pays, à s'adresser dans les bureaux de ses agents, pour les maisons, marchandises, mobilier qu'elles ont à assurer.

La Compagnie a été fondée en 1867, avec l'appui de MM. Constantin Descat, qui a été son administrateur jusqu'à sa mort; Ernoult-Bayart, maire de Roubaix; Roussel-Defontaine, maire de Tourcoing; Jules Leurent, député, et la majorité des grands manufacturiers de Roubaix, Tourcoing, Lille, Armentières, Seclin et environs, qui sont ses actionnaires, pour servir de concurrence aux compagnies existantes et de modèle pour l'exécution et la facilité des engagements. Ces résultats ont été obtenus, et la localité possède une société amie, qui est à elle, qui a fait ses preuves et rend des services journaliers.

Pour Roubaix, s'adresser à MM. Bayart et Vachon, 45, rue de la Gare; pour Tourcoing, à M. Paul Lorthiois, rue Chanzy, 3, pour Armentières, à M. D. Sonneville, rue Nationale, 82; pour Seclin, à M. Delcambre, greffier de Justice-de-Paix; pour Lannoy, à M. Sailly, à Sailly-lez-Lannoy; pour Roncq, à M. Cubizol, receveur-buraliste; pour Mouscron et ses environs, à M. Léon Decopied-Gotier, géomètre-arpenteur à Mouscron (Belgique); pour Lille, à la Direction. 32060

CHOCOLAT MENIER

LA PLUS GRANDE FABRIQUE DU MONDE

VENTE : **50.000** Kos PAR JOUR